

L'équation, c'est la rupture dans la continuité

Analyse Vincent Rocour

Des résultats impératifs

De leurs propres aveux, Olivier Chastel et Benoît Lutgen ont mis deux semaines pour ficeler un accord de majorité en Région wallonne. C'est court. Et, pour être honnête, cela se sent un peu. On a déjà connu accord plus détaillé. De grandes lignes ont été tracées. Mais il faudra leur donner de l'épaisseur.

L'appui de la Flandre ?

Et les surprises ne sont pas à exclure. Le constitutionnaliste de l'Université de Liège, Christian Behrendt, a déjà levé un lièvre. MR et CDH se sont prononcés en faveur d'une circonscription régionale unique par laquelle une partie de l'assemblée – 10 députés – serait élue. Ils n'entendent pas supprimer les circonscriptions locales. *“Cela suppose donc, si je comprends bien, expose Christian Behrendt, que les Wallons disposeraient de deux voix : une voix pour désigner leurs représentants ‘régionaux’ et une autre pour leurs représentants ‘locaux’.* Le problème, c'est que la législation fédérale relative aux élections en Belgique stipule que les Belges n'ont qu'une seule voix. Il faudrait donc changer la loi fédérale.” La nouvelle majorité wallonne aurait non seulement besoin d'une majorité spéciale des deux-tiers au parlement wallon pour instaurer cette circonscription régionale. Mais, pour le constitutionnaliste de l'ULg, elle aurait également besoin de deux tiers des voix des députés fédéraux. Et donc, d'un accord avec les partis flamands. Autant dire que ce n'est pas pour tout de suite.

La mise en œuvre concrète du plan de gouvernement sera d'autant plus ardue que, pour l'heure, d'autres majorités sont à l'œuvre en Communauté française et à la Région bruxelloise. Or, un certain nombre d'objectifs présentés ce mardi par les deux présidents de parti dépendent de ces institutions. C'est particulièrement vrai pour l'enseignement en alternance, dont la réforme est présentée comme une pierre angulaire de la future politique de l'emploi. Le parti Défi et, dans une moindre mesure Ecolo, peuvent forcer un changement d'alliance à Bruxelles et en Communauté française. Mais jusqu'à présent, ils ne laissent aucun espoir aux humanistes et aux libéraux (lire page 8).

Or la nouvelle majorité wallonne devra aller vite. Et jouer serré. En octobre 2018, il y aura les élections communales. Et en juin 2019, le scrutin fédéral et régional. Autant dire que le tandem MR-CDH ne dispose que d'une petite année pour engranger des résultats.

Le MR et le CDH ne pourront pas réaliser toutes leurs promesses durant ce laps de temps extrêmement court. L'importance du menu présenté hier en conférence de presse laisse même supposer qu'ils se sont déjà entendus pour poursuivre leur alliance au-delà du scrutin de 2019. Mais les deux partenaires ne pourront pas se présenter aux électeurs les mains vides, sans avancées significatives. Ils devront bien justifier la raison du grand chambardement qu'ils viennent d'orchestrer et qu'ils ont jugé nécessaire à cause de l'immobilisme dans lequel le PS entraînait la Wallonie.

Comment marquer la différence ?

Engranger donc. Et marquer la rupture avec la coalition précédente. Ce qui nécessitera un positionnement assez subtil. Dans leur discours, Benoît Lutgen et Olivier Chastel ont beaucoup insisté sur leur volonté de changement. *“On veut passer d'une Wallonie de l'assistanat à une Wallonie plus entreprenante”,* a ainsi martelé Benoît Lutgen. En une phrase, le président du CDH ravalait ainsi son ancien partenaire socialiste au rang de vieilleries idéologiques contre-productives. Mais il sera plus compliqué de transformer la rhétorique. Le CDH ne pourra pas non plus renier les trois années passées ensemble avec le PS, ni chambouler les mesures prises avec lui. Il ne pourra pas faire croire qu'il

n'était pas en première ligne, avec le PS, dans le combat contre le Ceta. Il ne pourra pas détricoter de nombreux accords passés, notamment le plan Marshall. L'accord présenté hier épargne d'ailleurs le travail de la désormais ancienne majorité PS-CDH. En somme, il faudra, pour le MR et le CDH, assurer le changement dans une certaine continuité.

**Le CDH
ne pourra pas
faire croire
qu'il n'était pas
en première
ligne,
avec le PS,
dans le combat
contre le Ceta.**